



fédération des associations
d'étudiant-e-s de l'Université
de Lausanne

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DELEGUÉ-E-S DE LA FAE du 2 décembre 2019, 17h30, Anthropole 2024

1. Formalités

- 1.1 Élection des scrutateurs et scrutatrices
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du PV de l'AD 28 octobre 2019

2. Communications

- 2.1 Communications du Bureau
- 2.2 Communications des associations membres, des commissions et autres groupes

3. Règlement des subventions

4. Journée de l'égalité

Les membres du Bureau (exécutif) de la FAE sont :

Federico Seragnoli (co-président), David Raccaud (co-président), Niels Rohrer, Loïc Pillard, Viktor Gradoux, Eleonora Shihaib, Nina Bidet, Matthieu Gisler, Léa Pazzozi
Secrétaire générale : Pauline Mottet (PV)
Secrétaire comptable : Benjamin Souane

Liste de présences :

Associations représentatives :

CHEC :

Nelson Dumas
Nicolas Faure
Yasmine Starein
Beryl Lombardo
Fabien Spring

LAB :

-

AEML :

Nedjma Mazouni
Nilavan Sathasivam
Alexis Heil

AEL :

Florine Cart
Lara Zender
Fanny Perruchoud
Emilie Michel

AEDL :

-

AESC :

Pascal Lavenex

AETSR :

Stefany Zbinden
Quentin Wenger

AESSP :

Pierre Bovat
Valentina Parrotta (+ voix de Romain Pilloud)
Nathanaël Joye (+ voix de Emilie Monod)

AEGE :

Coline Bovay
Martin Kunz

Tiré-e-s au sort :

(**Présent-e-s** / *Excusé-e-s* / Absent-e-s)

Adam Amrani

Benoît Barras

Marine Bugnon

Yannick Déchosal

Elias Degen

Stella Gumy

Mehdy Henrioud

Deborah Intelisano

Margarida Janeiro

Yusuf Kulmiye

Jean Loye

Joakim Martins

Alex Oktay

Alexander Omuku

Marc-Antoine Siegwart

Debora Martinez

Joana Silva

Samson Yemane

Hajraj Raza

Eloïse Eperon

Invité-e-s :

Lucas Klotz (Fédérond)

La séance débute à 18h15.

1. Formalités

1.1 Élection des scrutateurs et scrutatrices

Scrutateurs/scrutatrices : Coline et Alex

Associations présentes : 7

Délégué-e-s présent-e-s : 30

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Unanimité

1.3 Adoption des PV de l'AD du 28 octobre 2019

23 pour

0 contre

7 absentions

2. Communication du Bureau

David : Au vu du nombre important de communications, n'hésitez pas à poser d'éventuelles questions à la fin de chacune si vous le souhaitez.

Nina : Nous n'avons pas reçu de contestation pour les subventions. L'AEA recevra donc CHF 2'100.-, la Compagnie Acte V 1'000.-, Plan Queer 2'000.-, Polysports 4'000.-, Students Games 3'000.-, Fréquence Banane 3'000.-. Nous avons déjà utilisé 66% du budget subventions.

Loïc : Le service de conseils et aide au recours étudiant est composé de juristes en master de droit. Les juristes actuels arrivent au terme de leurs études, on a donc fait un renouvellement. On a fait le recrutement avec Eleonora et engagé six nouvelles et nouveaux juristes.

J'ai également participé à un groupe de travail inter-universités fait par l'EUA en tant que représentant étudiant. Ce GT s'est réuni à trois reprises en 2019. On a travaillé sur les « student assessments », donc tout ce que les étudiant-e-s doivent fournir comme travail

pendant leurs études. Un rapport sera écrit à la fin par l'ensemble du GT avec des recommandations, non contraignantes, pour toutes les universités européennes. Une thématique est discutée depuis longtemps à l'Unil, ce sont les crédits associatifs, donc des crédits pour son engagement qui remplaceraient certains crédits de cours. En Finlande, on peut obtenir jusqu'à 10 crédits en nous engageant dans la communauté selon une liste précise. Ce serait un bon point de départ pour voir si on pourrait aller dans ce sens à l'Unil et ce qu'on pourrait peut-être implémenter.

Le CSE a aussi l'idée de faire une sorte de partenariat entre les étudiant-e-s de fin de cursus et les premières années.

Nelson : J'ai proposé un projet de crédits associatifs au conseil HEC, les gens étaient pour globalement, professeurs et décanat compris. On va faire un GT pour intégrer ça cette année ou l'an prochain en HEC. Le risque étant que l'Unil s'y opposerait.

Loïc : Je pense pouvoir te dire que l'Unil s'y opposera.

Nelson : Si tout le monde pouvait le faire en même temps ça aiderait.

Loïc : La personne du CSE est favorable mais il faut plancher plutôt d'abord sur les associations représentatives, les conseils de faculté, le conseil de l'Unil, en fait où l'université a un minimum de contrôle. Ce sont des séances avec PV qui montrent que l'étudiant-e était présent-e et proactif/ve. On avait tenté avec l'ancien Rectorat, ils avaient dit non sans aucune discussion possible.

David : Le campus 24h/24 arrive avec le Vortex, il y a un moyen de pression sur l'Unil qui veut faire vivre ce campus tout le temps mais ne veut pas encourager le travail associatif. Il pourrait déjà y avoir des certificats et proposer dans certains cursus de mettre des crédits. On en a parlé avec Monsieur Zanetti qui n'y était pas opposé.

Loïc : Ils craignent que des étudiant-e-s viennent dans les facultés, ne fassent rien et obtiennent des crédits.

Federico : Nelson, vous pensez aux associations représentatives ou aux autres aussi ?

Nelson : J'ai d'abord parlé au doyen HEC qui était ouvert à soutenir le projet. Il était pour le faire pour toutes les associations et que chaque association décide si elle donne des crédits à ses membres. La première remarque est venue d'un prof qui voulait ouvrir la possibilité aux étudiant-e-s faisant du mentorat. En HEC, ils ont l'air prêts à en donner à toute personne dans les associations, en faisant comme pour les stages, par exemple avec un rendu de rapport.

Nicolas : Par rapport à l'idée de partenariat bachelor-master, je trouve bien mais en première avec 900 étudiant-e-s je ne vois pas comment les étudiant-e-s de master pourraient prendre tout ça en charge.

Loïc : L'idée n'était pas de le faire pour tout le monde, ce ne serait pas pour donner du travail en plus aux étudiant-e-s de master. L'idée serait de leur enlever une autre partie de leur travail

et faire ça à la place. Après ça dépend aussi des cursus, ils parlaient par exemple des cours d'informatique.

Benjamin : On est plus ou moins bons avec la BCV, il manque toujours quelques documents. On ajoutera encore David dès que ces soucis seront réglés pour être trois personnes avec les accès. La BCV m'a suggéré de ne pas changer les titulaires de compte trop souvent. Deuxième communication, le vin chaud sera organisé avec Unilive le 19.12 devant le pont de la Chamberonne.

Viktor : Cette rentrée était particulière pour le centre sportif, des problèmes de retard dans les travaux ont perturbé la rentrée. Ils sont en collaboration active avec l'EPFL ainsi que le comité JOJ. Il y a seulement 3/5ème des activités sportives gratuites qui sont financées par des activités payantes, il y a un problème de rentrée d'argent. Ils vont émettre des solutions pour résoudre ce problème.

Eleonora : On fait une enquête téléphonique chaque année pour les premières années, pour savoir s'ils vont bien. L'enquête a été terminée une semaine plus tôt que d'habitude, on n'est pas bien sûrs du pourquoi. Ils ont quand même atteint environ 1'000 questionnaires remplis, donc le SOC est satisfait. Ils vont préparer une meilleure formation l'année prochaine. On prépare aussi une marche à suivre claire pour les prochaines années. La RTS est passée pour un reportage.

Nathanaël : Est-ce qu'on a accès à un rapport ?

Pauline : Ce sera fait par le SOC et publié en ligne.

Federico : Les masters à temps partiel existaient déjà, pour des questions notamment de santé, de problème familial, de projets personnels, etc. Il y aura à présent aussi des bachelors à temps partiel. On doit payer la même taxe que les étudiant-e-s à temps plein, et les étudiant-e-s étrangers/ères ne peuvent pas faire cette démarche puisque pour avoir le permis B étudiant, il faut démontrer qu'on est des étudiant-e-s à 100%, c'est une loi fédérale donc l'Unil ne peut rien y faire. Il n'est de plus pas possible de demander des bourses d'études dans ce cas de figure.

Nathanaël : Au dernier conseil de l'Unil, ça a été accepté mais ce n'est pas encore complètement terminé, certains points sont encore en discussion et devront être votés au prochain conseil. Ça sera mis en place à la rentrée. Ils ne sont pas sûrs de la procédure en cas de passage du temps partiel au temps plein.

David : Pour Monsieur Zanetti, c'est en théorie impossible de le faire pour ne pas encourager les étudiant-e-s à commencer à temps partiel et passer ensuite au temps plein. C'est très bien que le Conseil de l'Unil ait soulevé ce point.

Federico : Les personnes à l'Unil pourront changer librement leur prénom d'usage. Une personne qui a décidé de changer son genre peut décider que ce changement soit affiché par exemple au niveau de la carte d'étudiant-e, sans présentation de certificat médical. Au niveau des documents formels de l'institution, ce n'est pas encore possible, par rapport à des

questions de légalité entre l'Unil et le reste de la société. Il n'y a pas encore de positionnement par rapport aux personnes non binaires, les genres restent soit homme soit femme.

Je reviens aussi vers vous par rapport au GT stages, on n'est que trois pour le moment. On cherche encore des participant-e-s pour avoir des représentant-e-s notamment si possible encore en droit et biologie. N'hésitez pas à me contacter.

Niels : On avait fait un GT logement il y a un moment. Je vous enverrai le rapport le semestre prochain. Globalement il y a deux écoles, deux profils. Il y a un gain d'importance de l'indépendance, les personnes ont tendance à remplacer leur modèle de logement pour aller vers plus d'indépendance. On observe une envie de « chez soi » et l'importance de l'aspect financier.

Pauline : La campagne contre le harcèlement sexuel s'est très bien déroulée. Nous avons eu beaucoup de retours positifs, et quelques remarques constructives pour une éventuelles future campagne. Elle a été mise en place en coordination avec les communications d'Unicom sur la Directive 0.4 et la mise en ligne du site « help ». A cause de problèmes de communication entre les services, certains de nos stickers ont été directement retirés mais nous avons pu régler le problème rapidement. Nous avons reçu la subvention demandée à la Direction de l'Unil. Les coûts pour la FAE sont d'environ CHF 8'000.-. On remercie chaleureusement les membres du GT pour leur implication et leur motivation !

Concernant la Directive 0.4, 1'300 personnes ont déjà visité le nouveau site help. On n'a pas la possibilité de savoir combien de personnes ont suivi la formation en ligne, ce qui est dommage. Unicom met des moyens pour surveiller Jodel et instagram. Le BEC proposera aussi des ateliers en 2020 pour savoir comment réagir face au sexisme et au racisme. On nous a de plus informé qu'il y avait la possibilité d'organiser des formations pour les associations qui le souhaitent.

Nilavan : Comment est-ce que l'Unil réagit face au racisme ?

David : Pour le moment, c'est discuté avec le BEC et avec l'Unil. Ce n'est pas spécifiquement intégré dans la Directive 0.4. Il faut en parler au BEC et si c'est mal géré vous pouvez nous en parler et on relancera le sujet.

Martin : C'est quoi les formations proposées ?

Pauline : C'est assez personnalisable selon votre demande. Il faudrait regarder directement avec les personnes concernées.

David : On a été à l'AD de l'UNES avec certain-e-s délégué-e-s et membres du Bureau. Nos cotisations vont augmenter, mais moins que prévu. On a aussi eu une discussion avec Monsieur Zanetti par rapport aux horaires continus, qui nous a dit que le but initial n'était pas d'enlever la pause de midi. Certaines facultés ont donc abusé de cette nouveauté des horaires en mettant des 8h-18h sans pause. Une enquête serait lancée par la Direction pour voir à quel point cette situation est généralisée. Il devrait donc y avoir des demandes de rectification.

Nathanaël : Ça a été ajouté au Conseil de l'Unil dernièrement. Une motion d'ordre est passée, en ce moment la commission législative du Conseil révisé le texte, notamment l'article 15, sur les horaires et va devoir proposer à l'Unil une nouvelle version pour ne pas péjorer la santé des employé-e-s et des étudiant-e-s. Dans le cas contraire, on devrait revenir au système avec la pause entre 12h et 13h.

David : On a rencontré Madame Cesla Amarelle, cheffe du DFJC. On a parlé de précarité étudiante, de racisme et de harcèlement sexuel. Il n'y a actuellement aucune discussion pour augmenter les taxes semestrielles et ils vont voir pour essayer de faire abolir les 200.- de surtaxe en cas de retard. On a aussi parlé de notre collaboration avec l'OCBE. On a parlé des problématiques de racisme à l'Unil et du rôle du BEC. La sensibilisation au harcèlement sexuel est beaucoup faite dans les écoles et on leur a parlé de notre surprise que l'Unil ne l'ait pas fait plus tôt et que la FAE s'en soit chargée à leur place.

Matthieu : Le don du sang aura lieu les 10, 11 et 12 décembre. Les affiches sont mises, on a eu trop de bénévoles donc on n'a même pas pu donner de tranche horaire à tout le monde. Concernant le GT durabilité, il y a un projet de faire une assemblée consultative sur des enjeux autour de la durabilité. La Direction serait présente et pourrait répondre directement aux questions. Le projet change tous les trois jours, donc je ne vous donne pas encore tous les détails. Ils ne donneraient qu'un pouvoir consultatif aux étudiant-e-s, dans l'idée de récolter les opinions politiques. On a rendez-vous demain avec Delphine Douçot, on va mettre un calendrier en place. Le principe serait de parler de l'alimentation sur le campus dès le semestre prochain ou l'automne prochain. On a des discussions avec l'AEGE pour certains de leurs projets qui impactent leurs étudiant-e-s mais qui pourraient impacter tous les étudiant-e-s. Ce serait dommage que les associations représentatives fassent chacune leur projet dans leur coin alors qu'on pourrait tout centraliser et éviter les efforts inutiles.

2.2 Communications des associations membres, des commissions et autres groupes

Nathanaël : On a une association générale à l'AESSP demain, si vous voulez venir.

David : Florent s'excuse de ne pas être présent pour l'UNES.

3. GT subventions

Federico : On voulait remettre au clair l'enjeu du fonds subvention. L'enjeu est de donner le même droit à toutes les associations qui le demandent. Ce fonds s'épuise rapidement en début d'année et est parfois à sec avant la fin de l'année académique. On pensait que ce fonds pourrait être réparti sur les deux semestres, avec plus de fonds pour le premier semestre puisqu'on a toujours plus de demandes à ce moment. On pensait par exemple à 60% et 40%. Le GT subvention se pose la question de créer un règlement plus précis. A ce jour, les associations peuvent venir à n'importe quel moment de l'année pour faire une demande, c'est

assez libre. On pensait aussi peut-être à une démarche participative en créant une commission interne de la FAE qui s'occupe de gérer cette commission. La question est aussi à quel moment cette commission interne va pouvoir se réunir pour octroyer ce fonds.

Les enjeux sont la lourdeur de la tâche pour l'AD, c'est-à-dire de prendre en considération chaque mois des demandes, alors qu'on pourrait le faire une fois par semestre par exemple. Mais avec le système actuel, c'est plus flexible pour les associations.

David : Plus le budget diminue, plus on est critique et plus on coupe dans les demandes. La question était de trouver un moyen d'être plus juste envers les associations. Est-ce qu'on fait une fois par semestre avec une procédure retravaillée ou est-ce qu'on garde notre système actuel pour être plus flexibles, notamment pour les petites associations qui sont parfois moins organisées ?

Yusuf : Donc il n'y aurait qu'une possibilité par semestre de faire une demande ?

Alex : On finance le fonctionnement général des associations ? Pour moi si on finance les projets, la flexibilité est importante.

David : On subventionne des projets mais pour beaucoup d'associations. On contrôle les comptes et budgets pour s'assurer qu'il y a d'autres sources de revenus. Les associations sont supposées faire leur planning de projet en début de semestre. Avec le système actuel, on n'a parfois plus de fonds pour les associations qui comptent faire des activités juste avant l'été par exemple.

Lara : Une fois par semestre, ça deviendrait trop carré pour des petites associations et favoriserait alors les grosses associations.

Stefany : Je me demande comment il y aurait plus d'égalité avec ce système, si tout le monde demande au même moment qu'est-ce que ça change ?

David : Au final les critères font que la demande est un peu subjective. On ne change pas du tout au budget accordé aux subventions, au contraire on aimerait bien l'augmenter car ça fait vivre le campus. La question c'est comment donner les mêmes chances aux associations faisant une demande au printemps.

Stefany : En cas de changement, il faudrait vraiment bien communiquer aux associations.

Pauline : On voudrait aussi réfléchir à mieux définir les critères, notamment le budget maximum octroyable par association, car les montants demandés sont souvent très hauts par rapport à notre fonds.

Valentina : Comment on ferait avec les associations représentatives ?

David : Rien n'est écrit, on cherche une ligne directrice.

Federico : On changerait la ligne directrice, déjà en changeant le montant attribué chaque semestre. Il y a aussi des enjeux au niveau des facultés, qui ont un point de vue différent sur chaque projet. De mon point de vue, au niveau de l'équité les associations plus petites ont moins de moyens et de ressources humaines et de capacité à prévoir leurs activités au cours de l'année.

Stefany : Je ne suis pas convaincue par les changements évoqués.

Nathanaël : Toutes les subventions d'aujourd'hui sont passées, alors que la fin du semestre dernier il y avait énormément de débats parce qu'il ne restait plus d'argent. On pourrait imaginer que la commission fasse une rencontre ordinaire et puisse être appelée de façon extraordinaire, ce qui pourrait permettre d'encourager les petites associations.

David : Soit on garde le système actuel qui convient de manière générale mais en amenant quelques modifications, soit on change à une décision par semestre.

Yusuf : Il y aurait possibilité de prévenir les associations ? A terme ce serait plus logique de faire comme ça pour répartir de manière plus équitable, mais j'ai peur que les associations ne soient plus au courant. Je peux comprendre comme ça peut être compliqué pour les associations de prévoir à un moment précis mais si c'est très bien communiqué, pourquoi pas.

David : Dans tous les cas on informera, que les changements soient mineurs ou plus grands : via notre site internet, Facebook, Fédérond.

Stefany : Vous avez parlé d'ajouter des critères, d'avoir une grille. L'idée est de donner des fonds, pas de les couper. Avoir un cahier des charges et des critères à respecter pour les associations, pour que leur demande puisse passer.

David : Dans tous les cas, peu importe votre décision de ce soir, on mettra des critères plus clairs.

Debora : Changer à une fois par semestre permettrait d'avoir une vue d'ensemble de tous les projets. Ça nous permettrait de mieux nous positionner. Est-ce qu'on pourrait garder 10% de budget, par exemple pour les urgences ou les petits projets pour les petites associations ?

Deborah : Donc là on vote pour mettre ça en place ?

David : C'est pour nous donner une voie à suivre, le GT travaillera ensuite dessus.

Vote :

Pour garder le système actuel : 10

Pour passer à un système de commission : 16

Abstention : 0

4. Journée de l'égalité

Pauline explique que suite aux discussions sur l'évènement de médecine, lors duquel des étudiants s'étaient grimés en Noirs, le Bureau a souhaité organiser la journée de l'égalité de mars sur le thème des discriminations raciales. Il a finalement été décidé de rejoindre le Bureau de l'égalité et l'AEA, qui prévoyaient déjà un évènement contre le racisme au printemps. Au final, on proposera plusieurs évènements et activités lors de la semaine du 16 mars, du lundi au vendredi. On voudrait déjà lancer un concours photo sur le thème « Je suis pas raciste, mais... ». On voudrait aussi faire un workchope avec des bières personnalisées (étiquettes informatives) pour permettre des échanges et discussions.

Proposition d'ouvrir le concours photo plus largement à un concours artistique.

Stefany s'oppose au titre proposé

Vote :

Pour le titre proposé : 24

Contre : 1

Abstention : 1

Pour l'idée du workchope : unanimité

Pour déléguer la compétence au GT : unanimité

5. Divers

Lara : A Neuchâtel, ils ont une journée sur la thématique de la santé mentale. Ce serait bien de faire quelque chose sur ce sujet.

David : On peut contacter l'UNES pour organiser ça sur Lausanne.

La séance est levée à 19h49.